Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212901557-20260427-32042026-DE

Feuillet n°

Paraphe :

Mairie d'OUESSANT – 29242 OUESSANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi 27 avril à 17h, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence du Maire David QUANTIN.

Etaient présents, David QUANTIN, Olivier LE GALL, Marie-Paule STÉPHAN, Cédric CAÏN, Thiphaine DAVID, Jean GOUZIEN, Christophe MONTFORT, Jean-Patrice BERNARD, Gwenaëlle LOUËT, Marina MITH, Rachel GRÜNWEISER, MINIOU Marie-Noëlle, Joël RICHARD, Lydia ROLLAND
Absents excusés : Tiphanny PETTON
Ont donné procuration : Tiphanny PETTON à Thiphaine DAVID
Secrétaire de séance : Marie-Paule STÉPHAN
Date de convocation : 21 avril 2026
Date de transmission au contrôle de légalité : 28 avril 2026
Date d'affichage : 30 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Conseillers votants : 15

N° 32-04-2026 AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET COMMUNE

Le comptable public nous a fait part de la nécessité de modifier l'affectation du résultat 2025 du budget principal, qui n'est pas conforme à ses données. En effet, une reprise des résultats liés à la dissolution par arrêté inter-préfectoral du 8 octobre 2024, du SIMIF (syndicat d'informatique du Finistère), dont la commune était membre, avec une répartition de l'actif et du passif entre les différentes collectivités a été réalisée en février 2025. Un montant de 518,73 € a été intégré par opération d'ordre non budgétaire aux comptes 1021, 10222, 1068, 110 et 193. Début 2025 et une décision modificative était nécessaire pour ajouter en investissement en en fonctionnement ces opérations. Il convient aujourd'hui de régulariser cette situation en intégrant ces reprises dans l'affectation du résultat 2025. Ainsi le compte administratif du budget communal et le résultat suivant est constaté :

Compte administratif 2025 – Budget Commune

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
Budget Commune	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat
	1 888 952,58	2 354437.33	465 484,75	2 262 344,16	1 628 479,31	- 633 864,85

Au compte administratif 2025, les résultats suivants ont été constatés :
FONCTIONNEMENT : **+ 465 484,75 €**
INVESTISSEMENT : **- 633 864,85 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 de + 465 484,75 € en excédent de fonctionnement capitalisé, art. 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2026 de la Commune.

La secrétaire de séance,
Marie-Paule STÉPHAN,

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
David QUANTIN,

MAIRIE D'OUESSANT (29242)

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)